



COMMUNIQUE ACCUEIL CENTRE DE LOISIRS DE BOURG D'OISANS

La Commune d'Allemond a signé avec la Commune du Bourg d'Oisans une convention permettant aux enfants d'Allemond d'avoir accès au centre de loisirs « Les Cristalliers ».

De ce fait, des places sont réservées aux enfants résidants d'Allemond :

- 11 places pour les plus de 6 ans (6 à 11 ans);
- 5 places pour les moins de 6 ans (3 à 5 ans);

Si vous êtes intéressés, vous devez vous rapprocher de l'ALSH de Bourg d'Oisans afin d'inscrire vos enfants et de connaître les modalités. Pour cela veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante :

enfance@mairie-bourgdoisans.fr

Depuis avril 2022, une attestation du Maire d'Allemond précisant que l'enfant entre dans les critères de la convention est à joindre au dossier d'inscription. Cette attestation est disponible à l'accueil de la mairie, sur le site internet de la commune (rubrique scolaire et périscolaire) ou à l'inscription.

Les inscriptions ne se feront que sur envoi ou dépôt des dossiers complets et dans le respect du calendrier des inscriptions (disponible en mairie ou sur le site internet).

Tarifs facturés aux familles par la commune d'Allemond mensuellement :

- Journée avec repas : 18,00 € ;
- ½ journée avec repas (uniquement le mercredi hors vacances) : 12,00 € ;
- ½ journée sans repas (uniquement le mercredi hors vacances) : 10,00 €.

Par délégation du Maire,
L'Adjointe chargée de la petite enfance

Murielle VIARD GAUDIN

